

# Cahier des Charges

## Prestation de formation prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

### 1. Présentation de la structure Saint Jean Bosco - Guadeloupe :

Créée en avril 2015, l'Association Saint Jean Bosco est une association affiliée à la Fondation Apprentis d'Auteuil.

### 2. Contexte et objectifs de l'appel à proposition :

Situé sur la commune de Gourbeyre, le site de Saint Jean Bosco totalise 19 hectares, dont une majorité fut utilisée dans le passé à des fins agricoles. L'objectif de l'Atelier Chantier d'Insertion « BOSCO NUTRI LOKAL (BNL) » est de réhabiliter ces terres agricoles en un site pilote dédié à la fois à l'insertion socio-professionnelle en système de production agro-écologique, et à l'animation socioéconomique autour des produits agricoles à fort potentiel nutritionnel.

Le chantier d'insertion « BOSCO NUTRI LOKAL 2020 -2022 » forme des personnes éloignées de l'emploi au métier d'ouvrier agricole polyvalent. Les salariés en insertion seront amenés à réaliser des tâches nécessitant une bonne maîtrise des gestes, des postures de travail adéquates, des déplacements du corps.

De ce fait l'association Saint Jean Bosco souhaite s'appuyer sur un prestataire extérieur, ayant une expertise dans la mise en œuvre de La formation prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP).

Celle-ci aura pour objectif de permettre aux salariés de connaître les méthodes conduisant à l'amélioration des conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

#### Les domaines d'intervention souhaités :

Le prestataire de formation mettra en œuvre l'action de formation dont le contenu et les modalités sont précisés dans le référentiel présenté dans « Dispositifs de formation – Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – V2 -01/2011 » téléchargeable sur le site [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr).

Une attention particulière sera portée sur la mise à disposition des matériels techniques et pédagogiques requis ainsi que sur les supports remis aux salariés en insertion et réutilisables en entreprise.

A l'issue de la formation, les salariés en insertion seront capables de mettre en œuvre les compétences clés attendues :

- Etre capable de caractériser l'activité physique dans sa situation de travail ;

- Etre capable de situer l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et aux enjeux humains et économiques ;
- Etre capable de caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique
- Etre capable de détecter les risques d'atteinte à santé ;
- Etre capable de proposer des améliorations.

3 sessions de formation sont programmées :

- Une session pour 20 personnes en Février 2020
- Une session pour 20 personnes en Février 2021
- Une session pour 20 personnes en Février 2022

### **3. La finalité :**

**L'attestation formation prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)**

### **4. Le Prestataire :**

Les attentes vis-à-vis du prestataire sont les suivantes :

- ✓ connaissance, expérience et maîtrise de l'ingénierie de formation (des techniques d'élaboration d'une progression pédagogique)
- ✓ maîtrise des techniques d'animation de réunion, d'entretiens collectifs et individuels
- ✓ conception d'outils pédagogiques, mise en place de plans d'actions et évaluation de résultats
- ✓ intervenants qualifiés en formation et dans le domaine des engins agricoles
- ✓ connaissances des publics en difficultés

### **5. Les critères de sélection (sur 20 points) :**

- Pertinence de la proposition (contenu, modalités d'intervention, dates ...) – 5 points
- Expérience du prestataire sur des actions similaires – 4 points
- Compétences du formateur – 3 points
- Références du prestataire dans le champ pédagogique, éducatif, associatif non lucratif – 3 points
- Conditions tarifaires – 5 points

L'absence d'habilitation de l'organisme à délivrer l'attestation PRAP est disqualifiant.

## 6. Le public cible :

Conformément aux critères de l'Association Saint Jean Bosco, ce chantier concernera les publics suivants :

- les bénéficiaires du RSA

## 7. Modalités de réponse :

**La Proposition devra comprendre :**

- Le Contenu de la prestation
- Les modalités de mise en œuvre
- La proposition tarifaire

**Proposition à envoyer avant le 31/01/2020, par mail ou courrier postal**

**A l'attention de :**

**Gael MARY**

Directeur Association St Jean Bosco  
Affiliée Apprentis Auteuil  
Les Hauts de St Charles  
97113 Gourbeyre  
06 90 92 70 82  
05 90 60 50 14  
gael.mary@apprentis-auteuil.org